



Services à la personne

Plan Borloo de 2005 : un « bazar » qui se prolonge...

Le 27 mars 2024, la Cour des comptes a diffusé son étude sur les services à la personne ⁽¹⁾. Elle estime que le coût des dépenses publiques en faveur de ces services s'élève en 2022 à 8,8 milliards d'euros. Dans un rapport de 162 pages, elle dénonce une source de gabegie.

Le communiqué de presse évoque « *un secteur hétéroclite, des objectifs multiples et peu hiérarchisés* ». Rappelons que les services à la personne recouvrent vingt-six activités différentes, de nature très diverse, relevant aussi bien de besoins sociaux essentiels (accompagnement des personnes âgées ou des personnes handicapées) que de services de la vie quotidienne pour tout public.

Tout d'abord, la Cour des comptes évoque « *un ensemble hétéroclite d'activités exercées selon des modalités d'emploi et des régimes juridiques divers* ». L'hétérogénéité des activités et des métiers « *fragilise la définition d'une stratégie d'ensemble, au point que la pertinence même d'une politique en faveur des services à la personne peut être discutée* ». Par ailleurs, la Cour des comptes estime que les objectifs poursuivis « *se sont progressivement sédimentés, sans que les priorités, parfois contradictoires, soient hiérarchisés* ». Peut-on à la fois répondre à des enjeux sociaux et en même temps chercher à lutter contre le travail dissimulé et à développer l'emploi ?

Dans un autre registre, la Cour des comptes regrette « *une dispersion du pilotage et des instruments* ». Entre autres, l'évaluation de l'efficacité de la multitude d'objectifs différents est « *délicate* », de par « *les lacunes dans les données statistiques et l'absence de vision claire des flux financiers* ». De plus, les mécanismes sont complexes et instables, ce qui nuit à leur lisibilité « *et accroît les risques d'irrégularités et de fraude* ».

Bref, « *une refonte est nécessaire pour mettre fin à une augmentation non contrôlée* ». Ainsi, la Cour des comptes demande de redéfinir la stratégie et de clarifier les objectifs des services à la personne. Elle suggère diverses pistes comme la réduction du périmètre des activités éligibles, la limitation du recours au taux réduit de TVA ou encore des ajustements concernant le crédit d'impôt.

Dans le contexte politique de restrictions budgétaires, on peut imaginer l'attention que le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique va porter à ce rapport...



Démographie

Bien malin qui peut deviner le futur...

C'est économiquement et politiquement très important de savoir combien nous devrions être à habiter en France dans les cinquante ans à venir – surtout pour anticiper une éventuelle dégradation d'un système de retraite reposant sur la solidarité intergénérationnelle. Ainsi, en novembre 2021, l'Insee a publié des projections de population à l'horizon

(1) – <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2024-03/20240327-Soutien-Etat-services-a-la-personne.pdf>

2070 fondées sur les tendances démographiques des années précédentes.

Le plus fréquemment, on retient un scénario dit « central ». Il s'appuie sur une fécondité de 1,8 enfant par femme, maintenue tout au long de la projection ; une mortalité continuant de baisser au même rythme qu'au cours de la décennie 2010 ; un solde migratoire de + 70 000 personnes par an, maintenu constant. Dans ce scénario, la population française continue d'augmenter jusqu'à un maximum de 69,3 millions en 2044, puis diminue ensuite jusqu'à 68,1 millions en 2070.

Problème : aujourd'hui, les évolutions observées depuis la publication de ces projections ne correspondent plus tout à fait au scénario central. Pour *Population & Sociétés* n° 620 de mars 2024, Anne Solz, Laurent Toulemon et Gilles Pison, de l'Institut national d'études démographiques (Ined),

ont calculé de nouvelles projections⁽²⁾. Ils ont retenu l'hypothèse d'une stabilité de la fécondité au niveau de 2023, soit 1,68 enfant par femme (au lieu de 1,8 enfant) ; d'un solde migratoire de 180 000 par an (contre 70 000 dans le scénario de 2021) ; d'une mortalité sans modification.

Ce nouveau scénario conduit à une hausse ininterrompue de la population jusqu'à 72,1 millions en 2070. Cependant, soulignent les auteurs, « *le futur n'est pas écrit et des évolutions s'écartant du scénario 2023 (...) sont évidemment probables. On peut envisager une poursuite de la baisse de la fécondité, une hausse ou une baisse du solde migratoire, de nouvelles crises de mortalité* ». En tout cas, une conclusion présente un intérêt majeur : « *Les progrès contre la mort se poursuivant, la population de la France ne devrait pas diminuer d'ici 2070* ».

À vos agendas

Le mardi 9 avril, à Laval

Documentaire espagnol : *La Mémoire éternelle*

Le mardi 9 avril, à 20 h 30, au Cinéville, à Laval, dans le cadre du festival « Vamos ! », projection de *La Mémoire éternelle*, documentaire espagnol de Maite Alberdi (2023, 85 mn, en VOST).

Synopsis : « *Augusto Góngora, journaliste chilien et grand chroniqueur des crimes du régime Pinochet, et Paulina Urrutia, actrice, activiste et politicienne, forment un couple amoureux et soudé depuis plus de vingt ans. Il y a huit ans, on a diagnostiqué chez Augusto la maladie d'Alzheimer. C'est l'histoire du dévouement chaleureux et intransigeant de Paulina et de la lutte acharnée d'Augusto pour conserver son identité et surtout un témoignage profondément émouvant de leur amour.* »

Réalisé par la Chilienne Maite Alberdi, le documentaire, pour *Le Figaro*, « *dépeint la progression de la maladie d'Alzheimer au sein d'un couple qui s'efforce jour après jour de garder intacte la flamme de son amour, comme leur pays essaye de ne pas oublier les fractures du passé* ».



La pensée hebdomadaire

« *Face à un mouvement de concentration protéiforme dans le secteur des médias en France, alors que de nombreux titres sont tombés dans les mains de milliardaires aux engagements politiques et aux pratiques controversées, de nombreux élus et représentants de la société civile, des associations de rédacteurs et de lecteurs, les syndicats représentatifs s'inquiètent. Comme devraient le faire tous les citoyens soucieux d'avoir accès à une information indépendante et de qualité.*

(...) *Les médias peuvent se positionner politiquement tout en restant des médias d'information et non d'opinion, c'est aussi leur raison d'être, tant que la régulation de la concurrence dans le secteur garantit un pluralisme d'idées suffisant. Mais de droite comme de gauche, en démocratie, les journalistes doivent pouvoir travailler en toute indépendance – et, notamment, indépendamment des désirs de leurs actionnaires. Un média n'est pas une entreprise comme une autre ; c'est une entreprise qui produit un bien public, l'information, ce qui suppose que les salariés – et, en particulier, les journalistes – y disposent de protections particulières, leur permettant de nous informer en toute liberté.* »

Collectif d'universitaires, éditeurs, intellectuels (dont Patrick Boucheron, Julia Cagé, Annie Ernaux, Pierre Lemaitre, Françoise Nyssen, Pierre Rosanvallon...), « *Les journalistes doivent pouvoir travailler en toute indépendance, y compris vis-à-vis de leurs actionnaires* », *Le Monde* du 28 juin 2023.

(2) – https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/34613/620f.ined.fr.pdf

Le jeudi 11 avril, à Saint-Berthevin

Bien vieillir, rêve ou réalité ?

Le jeudi 11 avril, à 20 h, au centre culturel Le Reflet, 11 rue du Haut-Bourg, à Saint-Berthevin, l'association Bien Vieillir en Mayenne organise une conférence sur le thème : « Bien vieillir, rêve ou réalité ? », avec Marie de Hennezel et Tristan Robet, récents auteurs de *Vieillir solidaires* (Robert Laffont/Versilio, septembre 2023).

Entrée gratuite sur [inscription](#)

Le samedi 13 avril, à Laval

Présentation de l'ouvrage *Histoire de la Mayenne*

Le samedi 13 avril, à 14 h 30, salle Alphonse-Angot, aux Archives départementales, 6 place des Archives, à Laval, Mathis Giron était au programme des « Samedis de l'histoire » pour une conférence sur les églises néogothiques de la Mayenne. Cette conférence est reportée en 2025.



Cependant, même jour, même heure, même endroit, les Archives départementales vont accueillir les auteurs de l'ouvrage *Histoire de la Mayenne*. Ils le présenteront en choisissant les faits les plus marquants dans le passé de la Mayenne et en s'appuyant sur la projection d'un diaporama. La présentation sera suivie de dédicaces.

L'ouvrage *Histoire de la Mayenne* est la réédition d'un livre demandé en 2006 à la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne (SAHM) par le Conseil départemental à destination des scolaires. Il a été entièrement remis à jour afin de prendre en compte le résultat des recherches récentes et de se tourner vers le grand public.

Écrit par un groupe de spécialistes des diverses périodes, il se veut lisible par tous et accorde une large place aux documents : photographies, cartes, courts extraits de documents anciens, etc.

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Le jeudi 16 mai, à Laval

Vie affective, sexualité, santé mentale et addictions

Le jeudi 16 mai, à la résidence François-Peslier, à Laval, le Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne (Riam) organise une journée départementale sur le thème : « Vie affective, sexualité, santé mentale et addictions », avec deux plénières en matinée et des ateliers thématiques l'après-midi.

Programme de la journée :

9 h 30 : Introduction par Alain Chesnais, président du Riam.

9 h 45 : Le concept de santé sexuelle (séance plénière), avec Émilie Come-Mercet, infirmière au Centre de soins, d'accompagnement, de prévention en addictologie (Csapa) de Château-Gontier-sur-Mayenne.

11 h : La santé sexuelle chez les personnes addicts et/ou présentant des troubles mentaux (séance plénière), avec Mathilde Collignon, addictologue et sexologue au Csapa Oppedia de Saint-Nazaire.

12 h 15 : Repas (inscription obligatoire).

14 h : quatre ateliers

Atelier 1 : L'usage des produits psychoactifs comme outils de rencontre en milieux festifs, avec Manon Servel, association Aides ; Louise Gautier, Addictions France, et Gilles Monsallier, Couleurs Prévention (Pôle Prévention d'Alcool Assistance).

Atelier 2 : Sexualité et addiction aux produits psychoactifs, avec Mathilde Collignon, addictologue et sexologue, et Élisabeth Thurot, psychologue à la Clinique de la Bréhonnière (Astillé).

Atelier 3 : Comment vivre sa vie affective et sexuelle en établissement de santé ?, avec témoignages de résidents ; Noémie Gordien et Clémentine Brunet, éducatrices spécialisées de la communauté thérapeutique de Pré-en-Pail, et Claire Serazin, infirmière à la Clinique de la Bréhonnière.

Atelier 4 : Le chemsex et la prévention diversifiée, avec Céline Merre, infirmière sexologue, et Léopoldine Petelot, du Centre gratuit d'information et de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles, du VIH et des hépatites.

16 h : Clôture de la journée.

Inscriptions : <https://www.billetweb.fr/journee-departementale-du-riam> (jusqu'au 15 avril, à 18 h).